

RAPPORT N° 313 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 11 DECEMBRE 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 4 au 11 décembre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins quarante-deux (42) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays dont 38 prisonniers péris dans un gigantesque incendie ayant éclaté à la prison centrale de Gitega et au cours duquel 69 autres prisonniers ont été grièvement blessés.

Le rapport déplore également le cas d'une (1) personne qui est portée disparue depuis son enlèvement le 20 novembre 2021 dans la ville de Gitega par des agents du SNR (Service national de renseignement).

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans l'après-midi de samedi 4 décembre 2021 vers 14 heures, deux corps sans vie d'hommes non identifiés ont été découverts par des cultivateurs à la 2^{ème} transversale de la colline de Ruhagarika de la commune de Buganda, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins, les deux corps ligotés étaient attachés à un arbre et leurs visages couverts de sang étaient défigurés au point d'être méconnaissables, ce qui suggère que les bourreaux ont d'abord infligé d'actes atroces de torture aux victimes avant de les achever.

Les mêmes sources affirment qu'à l'arrivée du chef de zone envoyé par l'administrateur communal de Buganda, Pamphile Hakizimana, et accompagné de jeunes Imbonerakure, ils ont chassé toute la population présente sur les lieux avant de procéder à l'inhumation des corps au même endroit où ils avaient été

découverts. L'identité des victimes de même que les circonstances et les auteurs du double assassinat n'ont pas été élucidés.

- Dans la nuit de dimanche à lundi 6 décembre 2021 vers 1 heure du matin, un jeune commerçant connu sous le nom de Jean Marie Nsabimana a été assassiné par des malfaiteurs non identifiés qui l'ont attaqué en cours de route au moment où il rentrait à son domicile sis à la colline de Ruvumu, au chef-lieu de la commune et province de Bubanza (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, Jean Marie Nsabimana, qui serait un ancien militaire démobilisé des ex-FAB (Forces armées burundaises), a été attaqué par des inconnus qui l'ont frappé à la tête avec un métal et il est mort sur-le-champ. Les mêmes sources suspectent des Imbonerakure d'être à l'origine de cet assassinat étant donné que seuls les membres de la ligue des jeunes Imbonerakure font des patrouilles nocturnes sur toutes les collines de la localité.

- Au matin de mardi 7 décembre 2021 vers 4 heures, un incendie s'est déclaré à la prison centrale de Gitega qui a été complètement ravagée par les flammes à cause de l'intervention tardive de pompiers qui ne sont arrivés sur le lieu du drame que plus de 2 heures après le début de l'incendie. Le bilan officiel annoncé par le gouvernement à travers le vice-président de la République, Prosper Bazombanza qui s'était déplacé au lieu du drame à la tête d'une délégation gouvernementale de 4 ministres, fait état de 38 prisonniers qui ont péri dans l'incendie dont 26 morts calcinés et 12 asphyxiés par la fumée ainsi que de 69 autres grièvement blessés. Le même gouvernement a avancé, à la hâte et sans enquêtes approfondies, que la cause de l'incendie serait un court-circuit dû aux bricolages et raccordements anarchiques des prisonniers. Cependant, certaines sources à l'intérieur de la prison de Gitega ont affirmé que les chiffres avancés par le gouvernement sont loin de la réalité et certains prisonniers ont évoqué plusieurs centaines de personnes périées dans l'incendie.

Par ailleurs, un des prisonniers joint au téléphone par la RFI (Radio France Internationale) a affirmé que certains prisonniers ont crié au secours pour alerter les policiers détenant les clés des cellules mais qu'ils ont refusé d'ouvrir les portes de leur quartier en leur disant : « *Ce sont les ordres que nous avons reçus* ». Selon d'autres détenus, les pompiers sont arrivés deux heures après le début de l'incendie. Tous ces éléments militeraient en faveur d'une piste d'un incendie criminel qui ne devrait pas être écartée. Des enquêtes approfondies et indépendantes sont donc nécessaires pour avoir toute la lumière sur la cause et la nature de cette catastrophe ainsi que sur le bilan fiable des dégâts humains et matériels occasionnés par l'incendie dans cette prison construite en 1929 qui hébergeait 1539 prisonniers sur une capacité d'accueil de 400 personnes.

Des sources en provenance de la direction de la prison centrale de Gitega confirment que les victimes de l'incendie ont été enterrées le soir même de l'incendie, vers 19 heures, au cimetière de Kavumu situé dans la zone de Mungwa, en commune et province de Gitega, en l'absence des familles des victimes.

SOS-Torture Burundi exprime ses sincères condoléances et sympathies aux familles des nombreuses victimes périées dans l'incendie et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. Elle exige une enquête approfondie et indépendante pour faire toute la lumière sur la nature, l'origine, les responsabilités et les conséquences de cet incendie qui a causé une véritable hécatombe à la prison centrale de Gitega.

- Dans la nuit de mercredi 8 décembre 2021 vers 19 heures, Jean Bosco Ntahobari, âgé de 66 ans, a été assassiné à coups de machette par des individus non identifiés qui l'ont attaqué alors qu'il rentrait à son domicile sis à la colline de Rusororo de la zone de Kiramira dans la commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, le sexagénaire revenait d'une buvette située non loin de son domicile quand il a été attaqué à la machette par des malfaiteurs qui ont également fait exploser une grenade après l'avoir assassiné.

Des sources en provenance de sa famille estiment que Jean Bosco Ntahobari a été assassiné par des individus de son entourage qui, avant l'attaque, avaient proféré des menaces de mort à plusieurs reprises en l'accusant des pratiques de sorcellerie.

SOS-Torture s'inquiète de la recrudescence des cas d'assassinats de paisibles citoyens qui deviennent de plus en plus récurrents, plus particulièrement en province de Cibitoke, et dont les auteurs demeurent impunis alors qu'une enquête judiciaire sérieuse ne tarderait pas à les débusquer, étant donné qu'ils laissent toujours des indices, avant la commission des crimes, qui devraient normalement être bien exploités par l'appareil judiciaire. Elle demande à la justice de tout faire pour enquêter sur tous les cas d'assassinats liés à la sorcellerie, sans oublier ceux des corps sans vie retrouvés abandonnés dans la nature qui ne cessent d'être découverts à travers le pays.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Depuis le 20 novembre 2021 vers 23 h 30 min, Médard Nsabamahoro (35 ans) a été enlevé à son domicile sis à la 2^{ème} avenue n° 15 du quartier de Nyamugari dans la ville de Gitega (centre du Burundi) par une dizaine d'hommes armés dont certains étaient en uniforme de la police burundaise.

Selon des témoins, Médard Nsabamahoro a été kidnappé par des hommes lourdement armés à bord de deux véhicules non immatriculés dont une Jeep Land-Cruiser V8 de couleur noire et une camionnette pick-up double cabine de couleur grise. Les ravisseurs lui ont intimé l'ordre d'ouvrir la porte de sa maison et, quand il l'a ouverte, ils l'ont déshabillé et l'ont violemment roué de coups avant de

l'embarquer, torse nu, vers une destination inconnue. Depuis de jour, sa famille l'a cherché dans tous les cachots officiels, mais en vain.

Les mêmes sources révèlent que le chef de quartier de Nyamugari, Majaliwa Ndacayisaba, confirme l'enlèvement de Médard Nsabamahoro par des agents du SNR et parle d'une simple arrestation qui entre dans le cadre d'une enquête qui a été ouverte à sa charge, mais sans donner aucun autre détail ni sur le motif de son enlèvement ni sur le lieu de sa détention.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.